



**LE REPRESENTANT DE L'UDAF, ELU 3^{ème} VICE-PRESIDENT
AU CONSEIL DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
DU MORBIHAN**

Le 11 mai 2022, le Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan s'est réuni pour élire les vice-présidents et les représentants dans les diverses commissions.

M. Frantz TOUSSAINT, administrateur de l'Udaf a été élu 3^{ème} Vice-Président de la Caisse. Il a notamment déclaré : *« Avant d'être un assuré social nous naissons dans une famille ; la famille est une entité éducatrice de ses membres et premier lieu de la prévention. Il s'agit donc d'un investissement important pour la CPAM dans le cadre de ses politiques de santé. »*

M. TOUSSAINT a également été désigné à la Commission d'Action Sanitaire et Sociale.